

# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Dispositif de formation  
**AIDE ET SOIN A DOMICILE**



# DISPOSITIF DE FORMATION à LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## Secteur de l'aide et du soin à domicile (ASD)

Ce document de référence comprend :

- **l'étude d'opportunité initiale** portant sur le secteur professionnel de l'aide et du soin à domicile (ASD),
- l'architecture du dispositif de formation et ses modalités de mise en œuvre,
- le processus de démultiplication du dispositif permettant de déployer la formation vers le plus grand nombre.

Il est assorti de plusieurs annexes techniques et pédagogiques (référentiels d'activités professionnelles en matière de prévention, référentiels de compétences et d'évaluation).

Il s'adresse à tous les acteurs désireux d'organiser et/ou de promouvoir les actions de formation du dispositif (organismes de formation, représentations professionnelles, organismes collecteurs, employeurs).

*L'Assurance Maladie-Risques professionnels et l'INRS se réservent le droit de faire évoluer ce document de référence*

## SOMMAIRE

<b>1. Etude d'opportunité</b>	<b>5</b>
1.1. La prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à domicile, un enjeu majeur	5
1.2. La formation, pour le développement d'une culture de prévention	6
<b>2. Organisation générale du dispositif</b>	<b>7</b>
2.1. Une formation pour chaque niveau d'acteur	7
2.2. L'ingénierie de formation	7
<b>3. Les formations du dispositif</b>	<b>9</b>
<b>3.1. La formation du dirigeant de structure</b>	<b>9</b>
3.1.1. La mission : Le pilotage de la démarche de prévention de la structure	9
3.1.2. Le référentiel de compétences	9
3.1.3. Evaluation des acquis de la formation	9
3.1.4. Modalités pédagogiques	10
3.1.5. Organisation de la formation	10
<b>3.2. La formation-action de l'Animateur Prévention (AP ASD)</b>	<b>11</b>
3.2.1. Le référentiel d'activité de l'Animateur Prévention	11
3.2.2. Le référentiel de compétences	11
3.2.3. Le référentiel d'évaluation	12
3.2.4. Modalités pédagogiques	12
3.2.5. Organisation de la formation	12
3.2.6. Conditions de réussite de la formation-action AP ASD	13
<b>3.3. La formation-action de l'Acteur Prévention Secours APS ASD</b>	<b>14</b>
3.3.1. La prévention dans l'ensemble des métiers de l'aide et du soin à domicile	14
3.3.2. Le référentiel de compétences	14
3.3.3. Le référentiel d'évaluation	15
3.3.4. Modalités pédagogiques	16
3.3.5. Conditions de réussite	16
<b>3.4. La formation de formateur APS ASD</b>	<b>17</b>
3.4.1. Le référentiel d'activité	17
3.4.2. Le référentiel de compétences	17
3.4.3. Le référentiel d'évaluation	18
3.4.4. Modalités pédagogiques	18
<b>4. Le déploiement du dispositif ASD</b>	<b>19</b>
<b>4.1. Les différents acteurs et leurs rôles</b>	<b>19</b>
4.1.1. L'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS	19
4.1.2. La Commission Nationale d'Habilitation (CNH)	19
4.1.3. Les CARSAT/CRAM/CGSS	19
4.1.4. Le département formation de l'INRS	20
4.1.5. Les entités habilitées	20

<b>4.2. Un partenariat maîtrisé</b>	<b>20</b>
4.2.1. Habilitation des entités	20
4.2.2. Outil national de gestion (FORPREV)	21
4.2.3. Les procédures et documents administratifs	22
<b>5. Annexes</b>	<b>22</b>
<b>Annexe A : Formation du dirigeant de structure</b>	<b>23</b>
- A1 : Référentiel d'activité prévention du dirigeant de structure	23
- A2 : Référentiel de compétences prévention du dirigeant de structure	24
<b>Annexe B : Formation de l'Animateur Prévention, AP ASD</b>	<b>26</b>
- B1 : Référentiel d'activité de l'Animateur Prévention ASD	26
- B2 : Référentiel de compétences de l'Animateur Prévention ASD	27
- B3 : Fiches d'évaluation certificative de l'Animateur Prévention ASD	31
- B4 : Fiches d'évaluation certificative du MAC Animateur Prévention ASD	34
<b>Annexe C : Formation de l'Acteur Prévention Secours, APS ASD</b>	<b>37</b>
- C1 : Référentiel d'activité de l'Acteur Prévention Secours ASD	37
- C2 : Référentiel de compétences de l'Acteur Prévention Secours ASD	38
- C3a : Fiches d'évaluation certificative de l'Acteur Prévention Secours ASD – Partie PREVENTION	43
- C3b : Fiches d'évaluation certificative de l'Acteur Prévention Secours ASD – Partie SECOURS	44
- C3c : Fiches d'évaluation certificative MAC de l'Acteur Prévention Secours ASD	46
<b>Annexe D : Formation de formateur APS ASD</b>	<b>48</b>
- D1 : Référentiel d'activité du formateur APS ASD	48
- D2 : Référentiel de compétences du formateur APS ASD	49
- D3 : Référentiel d'évaluation certificative du formateur APS ASD	53
- D4 : Fiches d'évaluation certificative du formateur APS ASD	55
- D5 : Fiches d'évaluation certificative du MAC formateur APS ASD	59
<b>Annexe E : Matériel pédagogique</b>	<b>62</b>
<b>Annexe F : Synthèse des différents niveaux de formation</b>	<b>63</b>
<b>Annexe G : Glossaire</b>	<b>64</b>

# 1. Etude d'opportunité

## 1.1. La prévention des risques professionnels, un enjeu majeur pour le secteur de l'aide et du soin à domicile

Le nombre d'intervenants à domicile pour l'ensemble des services à la personne (dont l'aide et le soin) était de 1,22 millions en 2016.

*(Source DARES Les services à la personne en 2016)*

Plus encore dans le secteur de l'aide et du soin à domicile, le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles reste préoccupant. En France, en 2016, les 180 000 salariés du régime général de ce secteur ont été victimes de plus de 17 000 accidents du travail et près de 1200 maladies professionnelles. Ces chiffres correspondent à plus de 1,8 millions de journées de travail perdues soit l'équivalent de 8400 emplois à temps plein. Avec 95 accidents du travail avec arrêt pour 1000 salariés, l'indice de fréquence de l'aide et du soin à domicile est bien au-delà de la moyenne nationale tous secteurs confondus (33,4 pour 1000 en 2017).

*(Source CNAM code NAF 8810A 2016 et 2017)*

Les pathologies du dos et les troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs sont en grande partie à l'origine des maladies professionnelles du secteur. La première cause est le port de charges et l'accompagnement du bénéficiaire dans sa mobilité dans la moitié des cas. Un accident sur trois est une chute de plain-pied. D'autres risques sont à l'origine des accidents du travail tels que les risques biologique et chimique ou encore les risques liés aux déplacements pour se rendre chez le particulier. Les affections psychiques sont aussi présentes ; elles sont encore mal repérées dans les données statistiques.

Il est à relever que les salariés vieillissants sont les plus touchés, que les victimes de ces affections conservent parfois des séquelles qui retardent ou entravent le retour à l'emploi dès lors que les caractéristiques des postes occupés n'évoluent pas. Les conséquences sur la vie privée de ces handicaps, qu'ils soient temporaires ou permanents, sont lourdes sur les plans humain et social et les possibilités de reclassement en cas d'inaptitude sont complexes.

Sur le plan financier, le coût direct des accidents du travail et des maladies professionnelles pèse sur la structure, celui-ci correspondant à la prise en charge des soins, des indemnités journalières, des capitaux ou rentes versés aux victimes ayant une incapacité permanente partielle.

Au coût direct s'ajoute le coût indirect plus conséquent encore pour la structure. Il correspond aux conséquences des accidents du travail, des maladies professionnelles ainsi que de tout arrêt lié au travail, sur son fonctionnement qui s'en trouve perturbé et à l'impact généré sur sa performance. L'affaiblissement de son potentiel humain et les difficultés qu'elle rencontre à le renouveler en est la première cause.

## 1.2. La formation, pour le développement d'une culture de prévention

Le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS s'est fixé comme objectif de contribuer au développement de la culture prévention en positionnant la formation comme moyen fort dans le secteur de l'aide et du soin à domicile, afin de viser la réduction des atteintes à la santé et l'amélioration des conditions de travail de tous les professionnels de ce secteur.

Le présent document propose des formations de l'encadrement jusqu'aux intervenants à domicile, permettant la mise en place d'une démarche de prévention, en répondant aux objectifs de prévention qu'une structure est amenée à se fixer compte tenu de ses enjeux.

## 2. Organisation générale du dispositif de formation

### 2.1. Une formation pour chaque niveau d'acteur

Grâce aux compétences acquises dans les formations développées dans ce dispositif, les acteurs nécessairement impliqués pourront monter en compétences en matière de prévention des risques dans leur domaine d'activités, et ainsi contribuer à l'atteinte des objectifs de prévention fixés au sein de la structure.

Le document de référence détaille la formation conçue pour chacun des acteurs de la structure d'aide et de soin à domicile :

**La direction de la structure** dans son rôle de développement et de pilotage d'une démarche de prévention se voit proposer la formation : *Initier, développer une démarche de prévention et manager la santé et la sécurité de sa structure*

**L'encadrement de proximité ou fonctionnel de sécurité** sur un périmètre d'animation de cette démarche et de conduite de projet(s) de prévention se voit proposer la formation : *Animateur Prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile (AP ASD)*.

**L'ensemble des professionnels intervenants à domicile** exposés aux risques professionnels sur un périmètre d'acteurs de leur propre prévention et forces de proposition d'amélioration pour la structure peut suivre la formation : *Acteur Prévention Secours du secteur de l'aide et du soin à domicile (APS ASD)*.

### 2.2. L'ingénierie de formation

L'ingénierie de formation est issue de l'analyse des activités de prévention des structures sensibilisées et désireuses de préserver la santé et la sécurité de ses salariés, en faisant vivre durablement une démarche de prévention.

Elle se compose de 4 parties :

- 1- le **référentiel des activités de prévention**. Il recense les principales activités de prévention des professionnels ciblés par la formation (Dirigeant de structure, Animateur Prévention et Acteur Prévention Secours), en fonction de leur périmètre d'actions dans la structure.
- 2- Le **référentiel de compétences**. Il correspond aux compétences nécessaires à chacun pour développer les activités de prévention.
- 3- Le **référentiel d'évaluation**. Il définit les épreuves et les modalités permettant de valider le niveau d'acquisition de ces compétences à l'issue d'une formation.
- 4- les **modalités pédagogiques**. Elles précisent les modalités à mettre en œuvre pour dispenser une formation.



Lorsqu'une formation fait l'objet d'un certificat de l'INRS et de l'Assurance Maladie-Risques professionnels, ce certificat est délivré dès lors que les évaluations certificatives sont réalisées et réussies pour chacun des domaines de compétences constitutifs de la formation. Les participants doivent avoir suivi la totalité de la formation.

Le présent document de référence développe les différents référentiels des acteurs principaux des structures d'aide et soin à domicile, et celui du formateur APS.ASD, dont le déploiement des formations se poursuit par l'intermédiaire d'entités habilitées.

L'INRS assure exclusivement la formation des formateurs d'animateur prévention et du dirigeant de structure et celle des formateurs de formateurs APS ASD.

Les formations sont confiées à des formateurs certifiés, le rôle de chacun est présenté dans un tableau synthétique **en annexe F**.

## 3. Les formations du dispositif

### 3.1. La formation du dirigeant de structure

#### 3.1.1. La mission : Le pilotage de la démarche de prévention de la structure

Le dirigeant de structure a un rôle de maîtrise d'ouvrage de la prévention. Il est garant de la démarche globale de prévention de la structure. A ce titre, il identifie les enjeux propres à la structure et fixe les objectifs de prévention. Il alloue les ressources nécessaires et met en place une organisation structurée. Il engage l'action en définissant des priorités et évalue les résultats. Il arbitre le(s) projet(s) de prévention dans le temps et veille à la mobilisation des ressources concernées dans un rôle de management de la Santé et la Sécurité au Travail.

Les missions du Dirigeant de structure sont développées dans le **référentiel d'activité du Dirigeant de structure en annexe A1**.

Le pilotage s'appuie sur la concertation avec les instances représentatives du personnel.

#### 3.1.2. Le référentiel de compétences

##### **DOMAINE DE COMPETENCES 1 :**

*Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure*

- Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la S&ST pour le dirigeant et sa structure
- S'engager dans une démarche de prévention durable dans l'ensemble des activités de la structure

##### **DOMAINE DE COMPETENCES 2 :**

*Manager la Santé & Sécurité au Travail de sa structure*

- Mobiliser les différents acteurs internes dans la démarche de prévention de la structure
- Piloter le(s) projet(s) de prévention des risques professionnels en s'appuyant sur l'(les) Animateur(s) Prévention (AP)

Pour chaque domaine, les compétences sont détaillées avec les éléments de contenus de formation et les savoirs associés dans le **référentiel de compétences prévention du Dirigeant de structure en annexe A2**.

#### 3.1.3. Evaluation des acquis de la formation

Chaque domaine de compétences est évalué par le formateur en charge de la formation au travers de quizz, de quelques questions ouvertes afin de faire le point sur les compétences acquises.

### 3.1.4. Modalités pédagogiques

#### Durées minimum :

- **Une journée de formation** de 7 heures, organisée dans la mesure du possible en lien avec la CARSAT, CRAM ou CGSS,
- **une demi-journée d'accompagnement** en présentiel de 4 heures sur site du binôme dirigeant de structure -AP conduite par le formateur durant la période de formation de l'AP.

Effectif : Pour des raisons pédagogiques, il est recommandé de limiter les groupes à 10 participants.

Conditions de participation: S'engager dans une démarche de prévention et envisager la formation d'au moins un AP ASD (voir 3.2).

#### Dispensateur de la formation :

Le dispensateur de la formation est une entité habilitée à former les dirigeants et AP ASD par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS (Organisme de formation ou entreprise.

Le formateur est certifié formateur AP ASD par l'INRS et à jour de sa formation.

Mode de validation : une attestation de formation validant les acquis est remise aux participants.

### 3.1.5. Organisation de la formation des dirigeants de structure

#### **Une formation s'articule en deux temps :**

**1er temps :** une journée pour le dirigeant de structure pour engager une démarche de prévention structurée, en rapport avec le contexte de la structure , répondant aux enjeux de la prévention et situant en particulier l'action de l'Animateur Prévention (AP ASD).

Cette première journée permet notamment au dirigeant de structure :

- de repérer le(les) futur(s) AP ASD à former, d'allouer le temps nécessaire à sa formation non seulement en présentiel (2j +1j) mais aussi au moment du travail intersession (2j dont la ½ journée d'accompagnement du binôme dirigeant/AP ASD par le formateur sur site),
- de poser les bases d'une « lettre d'engagement » décrivant la démarche de prévention dans laquelle la structure s'inscrit et le cadre d'action de l'(des) AP ASD et des APS ASD.

La formation du dirigeant de structure précède nécessairement celle de l' (des) AP ASD.

**2ème temps :** une demi-journée d'accompagnement en présentiel sur site conduite par le formateur durant la période de formation de l' (des) AP ASD.

Cette demi-journée apporte un accompagnement au binôme dirigeant/AP ASD dans :

- la finalisation de la « lettre d'engagement » précisant la démarche de prévention adoptée,
- la mise en place d'actions s'inscrivant dans la démarche de prévention de la structure,
- le cadrage d'un projet de prévention animé par l'(les) AP ASD initié durant la formation.

## 3.2. La formation-action de l'Animateur Prévention (AP ASD)

### 3.2.1. Le référentiel d'activité de l'Animateur Prévention

L'Animateur Prévention (AP ASD) a un rôle de maîtrise d'œuvre de la prévention. Il conseille et accompagne la direction dans la mise en place d'une démarche de prévention pour laquelle elle s'engage et l'anime par des actions mobilisatrices de terrain.

L'AP ASD se concentre sur la réalisation d'actions de prévention et l'organisation des moyens et méthodes nécessaires pour y parvenir. Il s'appuie sur les compétences qu'il a acquises en santé-travail ainsi qu'en animation de projet dans la structure. Il mobilise les acteurs en interne (l'encadrement, instances représentatives du personnel, ...) et/ou en externe (CARSAT, service de santé au travail, consultants ergonomes, ...).

Les missions de l'AP sont développées dans le **référentiel d'activité de l'Animateur Prévention en annexe B1.**

### 3.2.2. Le référentiel de compétences

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 1 :**

*Venir en appui de la Direction pour organiser et animer la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure*

- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour sa structure,
- Estimer le niveau de maturité de la structure en matière de prévention,
- Participer au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de la structure.

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 2 :**

*Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de la structure (avant sa mise en œuvre)*

- Elaborer un projet de prévention,
- Se préparer à l'animation d'un projet de prévention.

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 3 :**

*Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail*

- Identifier les principaux risques du secteur (risques psycho-sociaux, risques de TMS, risques liés à la mobilité de la personne aidée, risque routier, risque de chute),
- Identifier, observer et analyser une situation de travail,
- Proposer et mettre en place des actions de prévention.

Ces compétences sont détaillées avec les éléments de contenus de formation et savoirs associés dans **le référentiel de compétences de l'Animateur Prévention en annexe B2.**

### 3.2.3. Le référentiel d'évaluation

Les épreuves certificatives sont organisées pour permettre une évaluation distincte pour chaque domaine de compétences. Celles-ci sont évaluées par le formateur en charge de la formation  
Se référer aux **fiches d'évaluation certificative de l'Animateur Prévention (annexes B3 et B4)**.

### 3.2.4. Modalités pédagogiques

Pré requis et conditions de participation:

Préalablement à la formation d'animateur prévention et dirigeant, le candidat doit fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation de l'INRS @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou une attestation de suivi de la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des Carsat/Cram/Cgss.

Modes pédagogiques : Alternance de périodes de formation en présentiel et de mise en œuvre sur le terrain.

Durées minimales:

- 3 jours (21h) de formation en présentiel organisés en 2j + 1j,
- 1,5 jours de travaux d'intersession répartis sur 4 à 8 semaines,
- une demi-journée (4h) d'accompagnement minimum en présentiel sur site du binôme Dirigeant de structure - AP ASD conduite par le formateur.

Effectif :

Le nombre de stagiaires est limité à 8 par groupe.

Dispensateur de la formation :

Le dispensateur de la formation est une entité habilitée par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS (Organisme de formation ou entreprise) et le formateur AP ASD est certifié par l'INRS et à jour de sa formation.

Mode de validation :

Un certificat d'AP ASD (modèle national FORPREV) est délivré par l'intermédiaire du dispensateur de la formation aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificative.

Pour conserver sa certification, l'AP ASD doit participer à une formation de « **maintien et actualisation des compétences** » (MAC) d'une durée de **14 heures** par période de **36 mois**.

### 3.2.5. Organisation de la formation

**La formation-action s'articule en trois temps :**

**1er temps** : 2 jours en présentiel centrés sur la structuration d'une démarche de prévention, la conduite d'un projet de prévention, l'analyse de situations de travail et la proposition de pistes d'amélioration.

**2ème temps** : Temps d'intersession comprenant :

- Un accompagnement du binôme Dirigeant de structure /AP d'au moins une 1/2 journée conduit par le formateur pour faire un point méthodologique sur la démarche de prévention de la structure (lettre d'engagement), l'évolution du projet de prévention animé par l'AP ASD,
- Un travail d'intersession de l'AP ASD de 1,5 jours minimum portant sur :
  - o La réalisation d'un état des lieux S&ST,
  - o La proposition d'un projet de prévention s'inscrivant dans la démarche de la structure,
  - o L'analyse d'une situation de travail présentant des risques.

**3ème temps** : 1 jour en présentiel principalement consacré aux retours d'expérience des AP ASD durant l'intersession. Ce temps est également consacré à l'évaluation des compétences acquises en vue de l'obtention de la certification.

### **3.2.6. Conditions de réussite de la formation – action AP ASD**

- ✓ La direction à son plus haut niveau se doit d'afficher sa volonté en matière de prévention, de positionner l'AP ASD dans son organisation et de rendre légitime son action ainsi que le(s) projet(s) de prévention qu'il sera amené à conduire. La formation du dirigeant précède nécessairement celle de l'AP ASD,
- ✓ Le temps de formation « Bases en prévention » est à prévoir en amont de la formation de l'AP ASD,
- ✓ Le temps nécessaire aux travaux d'intersession doit être pris en compte dans la gestion des activités du futur AP ASD. Il en est de même pour le temps d'accompagnement du binôme dirigeant de structure /AP ASD par le formateur.

### 3.3. La formation-action de l'Acteur Prévention Secours ASD

#### 3.3.1. La prévention dans l'ensemble des métiers de l'aide et du soin à domicile

La formation-action des Acteurs Prévention Secours ASD vise l'ensemble des métiers d'aide et de soin à domicile.

L'APS ASD contribue à la suppression et à la réduction des risques professionnels de la structure. Véritable acteur de la prévention, il sait analyser les situations de travail auxquelles il est confronté et propose des améliorations sur les plans organisationnels de l'activité, techniques et humains.

En fonction des activités d'aide et de soin à domicile prévues, il accompagne la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

L'APS ASD est aussi en mesure d'adopter un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail.

Les activités « prévention » et « secours » de l'APS ASD sont développées dans le référentiel d'activité en annexe C1.

#### 3.3.2. Le référentiel de compétences

Le référentiel de compétences « Acteur Prévention Secours ASD » est validé par les différents partenaires du secteur. Il permet d'identifier les compétences à développer en formation.

Il est structuré en 2 parties, la Prévention et le Secours.

##### 1 – La Prévention

###### **DOMAINE DE COMPETENCES :**

*Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure*

- Se situer comme un acteur de prévention pour soi, pour la structure,
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention.

*Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure*

- Observer et analyser une situation de travail,
- Proposer des améliorations de la situation de travail,
- Remonter l'information aux personnes concernées.

*Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi*

- Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée.

## 2 – Le Secours

### **DOMAINE DE COMPETENCES :**

#### *Intervenir face à une situation d'accident du travail*

- Situer le cadre juridique de son intervention,
- Réaliser une protection adaptée,
- Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir,
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure,
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.

Ces compétences sont détaillées avec les éléments de contenus de formation et savoirs associés dans le **référentiel de compétences en annexe C2**.

### **3.3.3. Le référentiel d'évaluation**

Les épreuves certificatives permettent une évaluation distincte pour chaque domaine de compétences. Celles-ci sont organisées par le formateur en charge de la formation sur la base du « guide à l'usage du formateur pour l'épreuve certificative » pour la partie prévention et du « manuel de formateur SST » pour la partie secours (Fiches d'évaluation certificative : annexes C3).

La validation des deux domaines de compétences dans les conditions définies dans ce document de référence permet la délivrance d'un seul certificat APS ASD du réseau de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS.

Sur la partie Prévention, la méthodologie d'analyse des situations de travail et l'évaluation certificative de la formation d'APS ASD sont équivalentes à celles de la formation d'acteur Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP).

L'APS ASD est acteur PRAP IBC par équivalence.

Sur la partie Secours, les compétences développées dans la formation d'APS ASD et l'épreuve certificative correspondante sont celles de la formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

L'APS ASD est SST par équivalence et peut donc faire partie des secouristes SST de son entreprise.

Les Sauveteurs Secouristes du Travail à jour de leur certificat de moins de 6 mois peuvent prétendre au certificat APS ASD en validant le module « prévention » de l'APS ASD.

La validité du certificat APS ASD est fixée à **deux ans**. Ce certificat, pour rester valable, impose de participer à une formation de « Maintien et d'Actualisation des Compétences » (MAC APS ASD) d'une durée de **7 heures** tous **les 24 mois** et de satisfaire aux épreuves d'évaluation certificative.

**Se référer aux Fiches d'évaluation certificative (annexes C3c).**

### 3.3.4. Modalités pédagogiques

#### Modes pédagogiques :

La formation-action s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences directement transférables en situation professionnelle.

En ce sens, le stagiaire sera amené à développer ses compétences de façon itérative entre son poste de travail et la formation dispensée. Cette action repose donc sur une coordination efficace et rigoureuse entre le stagiaire APS ASD, le dirigeant, l'encadrement et/ou l'AP ASD et le formateur certifié, notamment durant les travaux d'intersession de l'APS ASD.

#### Durée minimum :

La formation-action a une durée de **21 heures** en présentiel en séquences **non consécutives** (par exemple 2j + 1j) et les travaux d'intersession sur le terrain sont estimés à **4 heures**. Ces travaux sont réalisés au terme du deuxième jour de formation pour permettre une restitution le troisième jour.

Effectif : Les groupes sont limités à **4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum**.

#### Dispensateur de la formation :

Le dispensateur de la formation est une entité habilitée par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS (Organisme de formation ou entreprise) et disposant d'un formateur APS ASD certifié par l'INRS et à jour de sa formation.

#### Matériel pédagogique :

La liste du matériel pédagogique nécessaire pour l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée et le secours figure **en annexe E**.

#### Mode de validation :

Un certificat d'APS ASD (modèle national FORPREV) est délivré par l'intermédiaire du dispensateur de la formation aux participants qui ont suivi avec succès la totalité de la formation APS ASD et satisfait aux évaluations certificatives.

Pour conserver sa certification, l'APS ASD doit participer à une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée de **7 heures** par période de **24 mois** et d'en réussir l'évaluation certificative.

Durée de validité : **24 mois**.

### 3.3.5. Conditions de réussite

L'action des APS ASD formés présente de l'intérêt dans la démarche de prévention de la structure lorsque les remontées d'analyses effectuées sur le terrain et les propositions d'amélioration faites sont relayées en interne, par l'AP ASD et le dirigeant. Ce dernier doit nécessairement réunir les conditions afin que le lien entre l'AP ASD et les APS ASD se crée.

La réussite de la démarche engagée est aussi liée au nombre d'APS ASD qui doit permettre une remontée d'informations la plus large possible sur l'ensemble des activités de la structure.

## 3.4. La formation de formateur APS ASD

### 3.4.1. Le référentiel d'activité

Le formateur APS ASD sait justifier de l'intérêt des formations du dispositif ASD dans toute démarche globale de prévention des risques professionnels d'une structure d'aide et de soin à domicile. S'assurant qu'une telle démarche est engagée au sein d'une structure pour donner des garanties de réussite de son action de formation, il assure la formation des APS ASD ainsi que le maintien et l'actualisation de leurs compétences et il procède à leur évaluation certificative. In fine, il restitue à la structure la synthèse des travaux de groupe et leurs propositions d'amélioration.

Les activités du formateur APS ASD sont développées dans le **référentiel d'activité en annexe D1**.

### 3.4.2. Le référentiel de compétences

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 1 :**

*Promouvoir le dispositif de formations s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide et de soin à domicile*

- Situer son action de formation APS au regard des enjeux du secteur de l'aide et du soin à domicile,
- Justifier que les formations du dispositif ASD permettent de répondre aux besoins d'une structure engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels.

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 2 :**

*Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration*

- Observer et analyser une situation de travail,
- Proposer des améliorations de la situation de travail,
- Remonter l'information aux personnes concernées,
- Réaliser le bilan de la formation-action à la structure pour aider à la prise de décision.

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 3 :**

*Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi*

- Construire un accompagnement à la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée.

#### **DOMAINE DE COMPETENCES 4 :**

*Organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD*

- Construire une réponse pédagogique adaptée,
- Organiser un déroulé pédagogique qui tient compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel,
- Prévoir et assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation
- Mettre en œuvre le déroulé pédagogique préparé,

*S'adapter aux différentes typologies des apprenants,*

- Utiliser différentes méthodes d'évaluation,
- Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action APS ASD.

Ces compétences sont détaillées avec les éléments de contenus de formation et savoirs associés dans le **référentiel de compétences en annexe D2**.

### 3.4.3. Le référentiel d'évaluation

Les épreuves certificatives sont organisées pour permettre une évaluation distincte pour chaque domaine de compétences. Celles-ci sont évaluées par le formateur en charge de la formation.- voir le **référentiel d'évaluation certificative** ainsi que les **Fiches d'évaluation certificative** du formateur APS ASD en **annexes D3, D4 et D5**.

### 3.4.4. Modalités pédagogiques

Prérequis et conditions de participation :

Que ce soit pour la formation initiale ou la formation MAC, les participants doivent être titulaires d'un certificat de « formateur en sauvetage secourisme du travail » (SST) **datant de moins d'un an**.

Il est souhaitable qu'ils sachent utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.

Durée minimum :

La formation a une durée de **35 heures** en présentiel en séquences **non consécutives** (par exemple 3j + 2j) et les travaux d'intersession sont estimés à 2 jours. Ces travaux sont programmés au terme du troisième jour de formation.

Effectif : Les groupes sont limités à **10 stagiaires maximum**.

Dispensateur de la formation :

Le dispensateur de la formation est une entité habilitée par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS (Organisme de formation ou entreprise) et disposant d'un formateur de formateurs APS ASD certifié par l'INRS et à jour de sa formation.

Matériel pédagogique :

La liste du matériel pédagogique nécessaire pour l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée figure en **annexe E**.

Mode de validation :

Un certificat de formateur APS ASD (modèle national FORPREV) est délivré par l'intermédiaire du dispensateur de la formation aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves certificatives.

Pour conserver sa certification, le formateur APS ASD doit participer à une formation de « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) d'une durée de **14 heures** en présentiel par période de 36 mois et d'en réussir l'évaluation certificative.

Durée de validité : **36 mois**.

## 4. Le déploiement du dispositif

Les formations de ce dispositif doivent être organisées dans le respect des dispositions de ce document de référence et l'équité entre les différents dispensateurs de la formation. Le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS se donne autorité pour contrôler à tout moment et en tout lieu le respect de ces dispositions.

Afin de garantir la qualité de la formation à tous les niveaux de démultiplication de ce dispositif, le réseau prévention s'appuie sur :

- Des acteurs bien identifiés,
- Un partenariat maîtrisé,
- Un système de gestion et d'administration.

### 4.1. Les différents acteurs et leurs rôles

#### 4.1.1. L'Assurance Maladie-Risques professionnels/INRS

Rôle et engagement :

- Inscrit les formations du dispositif au Plan National de Formation,
- Fixe le cadre et les modalités des habilitations des entités (organisme de formation ou structure),
- Assure la promotion du dispositif.

#### 4.1.2. La Commission Nationale d'Habilitation (CNH)

Elle est constituée de représentants de l'INRS, de la CNAM/DRP et des CARSAT/CRAM/CGSS.

Rôle et engagement :

- Instruit les dossiers de demande d'habilitation, après avis des CARSAT/CRAM/CGSS,
- Délivre les habilitations et les renouvelle, et le cas échéant les suspend ou les retire, sous la responsabilité de l'INRS,
- Assure la promotion des organismes de formation habilités.

#### 4.1.3. Les CARSAT/CRAM/CGSS

Rôle et engagement :

- Réceptionnent les demandes d'habilitation et les instruisent,
- Accompagnent, si nécessaire, l'entité demandeuse,
- Emettent un avis,
- Accompagnent et contrôlent les différents acteurs dans toutes les phases de la mise en œuvre des formations,
- Alertent la CNH de tout manquement aux documents cadre de l'habilitation et de la formation,
- Assurent la promotion du dispositif,
- Peuvent participer à l'élaboration et à la mise à jour du dispositif,
- Animent le réseau des entités habilitées, organismes de formation et établissements, en région.

#### 4.1.4. Le département formation de l'INRS

Rôle et engagement :

- Assure une représentation auprès des partenaires de la formation professionnelle continue,
- Elabore les référentiels, les outils et les programmes de formation et définit les modalités de mise en œuvre,
- Assure la gestion administrative du dispositif,
- Assure la formation et la certification des formateurs des AP et des dirigeants de structure,
- Assure la formation et la certification des formateurs de formateur APS ASD,
- Assure l'élaboration et la diffusion des documents pédagogiques et administratifs,
- Evalue l'impact de la formation,
- Assure la promotion et le développement du dispositif.

#### 4.1.5. Les entités habilitées

Entités : organismes de formation ou structures d'aide et soin à domicile.

Rôle et engagement :

- Remplissent les conditions nécessaires à leur habilitation définies dans les cahiers des charges,
- Respectent les modalités de mise en œuvre de la formation telles qu'elles sont définies dans ce document de référence,
- Disposent de formateurs certifiés par l'INRS et à jour de formation.

### 4.2. Un partenariat maîtrisé

Pour permettre le déploiement de ce dispositif dans le respect des modalités de mise en œuvre définies, l'INRS propose à des entités partenaires une habilitation leur permettant de dispenser des formations et de délivrer des certificats.

#### 4.2.1. Habilitation des entités

Les conditions d'attribution de cette habilitation répondent aux exigences de la formation professionnelle initiale et continue et respectent la plus grande équité possible entre les dispensateurs de formation.

Les **cahiers des charges relatifs à l'habilitation** sont **téléchargeables sur le site web de l'INRS**.

L'habilitation peut être attribuée :

- Aux organismes de formation d'implantation régionale,
- Aux représentations nationales des organismes de formation nationaux, et de fait, à leurs établissements rattachés des régions ou départements,
- Aux structures désireuses de former leur personnel.

Dans le cadre de ce dispositif de formation, chaque entité peut prétendre aux habilitations portant :

- sur la formation du Dirigeant de structure et de l'AP ASD (y compris le MAC de l'AP ASD),
- sur la formation et le MAC de l'APS ASD,
- sur la formation et le MAC de formateur APS ASD.

La **liste des organismes de formation** habilités est mise à jour par l'INRS. Elle est **téléchargeable sur le site web de l'INRS**.

Le réseau de l'Assurance Maladie-Risques professionnel/INRS, par l'intermédiaire de la Commission Nationale d'Habilitation, sur avis des CARSAT/CRAM/CGSS et de l'INRS est chargé de veiller au respect des dispositions fixées et statue sur la reconnaissance, le maintien, la suspension ou la rupture de l'habilitation.

#### 4.2.2. Outil de gestion national (FORPREV)

Les relations qu'entretient le réseau de l'Assurance maladie-Risques professionnels/INRS avec ses partenaires passent contractuellement par l'utilisation de l'outil de gestion national FORPREV.

Cet outil de gestion a pour objectif :

- la simplification des procédures administratives,
- la gestion en temps réel des habilitations et des formations,
- l'élaboration et la gestion des statistiques,
- la mise à la disposition des entités habilitées des informations les concernant à partir des données saisies en matière de prévention.

Les formations faisant l'objet d'une certification doivent être enregistrées dans l'outil.

Cet enregistrement comporte 2 phases :

- la **création de la session** est faite au plus tard 15 jours avant le démarrage de la session.
- La **clôture de la session** est effectuée après l'évaluation finale. Il s'agit d'enregistrer les résultats et de vérifier la conformité des informations saisies dans Forprev. Elle est faite 15 jours au plus tard après la fin de la session (avec possibilité de modification 60 jours au plus tard après la fin de la session).

Forprev permet également l'édition des certificats qui seront envoyés aux intéressés par le dispensateur de la formation.

#### 4.2.3. Les procédures et documents administratifs

Les procédures ainsi que les documents-types nécessaires à l'organisation administrative et pédagogique des formations sont élaborés par l'INRS.

Ils sont de définition nationale, ne peuvent être modifiés que par l'INRS et s'appliquent intégralement aux partenaires.

Les documents administratifs et pédagogiques sont mis à disposition des formateurs et formateurs de formateurs certifiés des entités habilitées via un espace collaboratif sécurisé externe («Quickplace prap et dispositifs sectoriels»).

## 5. Annexes

### **Annexe A : Formation du dirigeant de structure**

- A1 : Référentiel d'activité prévention du dirigeant de structure
- A2 : Référentiel de compétences prévention du dirigeant de structure

### **Annexe B : Formation de l'Animateur Prévention, AP ASD**

- B1 : Référentiel d'activité de l'Animateur Prévention ASD
- B2 : Référentiel de compétences de l'Animateur Prévention ASD
- B3 : Fiches d'évaluation certificative de l'Animateur Prévention ASD

### **Annexe C : Formation de l'Acteur Prévention Secours, APS ASD**

- C1 : Référentiel d'activités de l'Acteur Prévention Secours ASD
- C2 : Référentiel de compétences de l'Acteur Prévention Secours ASD
- C3a : Fiche d'évaluation certificative de l'Acteur Prévention Secours ASD –  
Partie PREVENTION
- C3b : Fiche d'évaluation certificative de l'Acteur Prévention Secours ASD –  
Partie SECOURS
- C3c : Fiches d'évaluation certificative MAC de l'Acteur Prévention Secours ASD

### **Annexe D : Formation de formateur APS ASD**

- D1 : Référentiel d'activités du formateur APS ASD
- D2 : Référentiel de compétences du formateur APS ASD
- D3 : Référentiel d'évaluation certificative du formateur APS ASD
- D4 : Fiches d'évaluation certificative du formateur APS ASD
- D5 : Fiches d'évaluation certificative du MAC formateur APS ASD

### **Annexe E : Matériel pédagogique**

### **Annexe F : Synthèse des différents niveaux de formations**

### **Annexe G : Glossaire**

## Annexe A : Formation du dirigeant

### A1 : Référentiel d'activité prévention du dirigeant

#### **Appellation :**

Le Dirigeant de structure.

#### **Champ et nature de son intervention :**

Le dirigeant de structure prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés.

Au-delà de ses obligations légales, le dirigeant impulse une démarche de prévention, définit son intégration dans la structure, formalise les enjeux et lui donne sa légitimité (son engagement est la condition première et fondamentale à toute démarche de prévention).

#### **Cadre de l'exercice de sa mission :**

Les missions de Santé & de Sécurité au Travail sont dévolues au dirigeant ou à son délégataire.

#### **Sa mission :**

- Structure et met en place une démarche de prévention au regard des enjeux
- Manage la Sécurité & la Santé au Travail de la structure

#### **Activité :**

#### **En lien avec l'Animateur Prévention (AP ASD) :**

- Structuration et organisation de la démarche de prévention : les résultats attendus, le rôle de chacun dans l'organigramme (l'AP ASD en particulier), les moyens organisationnels, matériels et humains pour soutenir les actions et les projets de prévention, les consultations nécessaires pour les prises de décision et l'engagement de la structure,
- Mobilisation de toutes les compétences de la structure notamment pour la remontée de l'information,
- Communication autour de la démarche de prévention mise en œuvre,
- Intégration de la prévention dans l'ensemble des activités et projets de la structure (exemples : ramassage du linge, distribution des plateaux repas , les achats d'équipements pour l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée, les projets de conception de l'espace de travail,...) en facilitant la mise en relation de l'AP avec les personnes impliquées,
- Evaluation des risques professionnels (Document Unique, plan de prévention, enquête après accident du travail,...),
- Cadrage des projets de prévention (exemple : prévention des TMS) et validation des actions,
- Consultation des instances représentatives du personnel,
- Contribution à l'évolution des compétences et des pratiques de prévention,
- Respect des exigences réglementaires en matière de Santé & de Sécurité au Travail,
- Relations avec les acteurs institutionnels de la prévention : Carsat, Inspection du travail,...

## A2 : Référentiel de compétences prévention du dirigeant de structure

DOMAINE DE COMPETENCES 1 : DC1		
1. Initier et développer une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS –SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
1.1. Prendre en compte les enjeux humains, financiers et juridiques de la S&ST pour le dirigeant et sa structure	1.1.1. Repérer les différents enjeux de la S&ST 1.1.2. Situer sa structure au regard de la sinistralité et des enjeux de la prévention 1.1.3. Situer sa responsabilité de dirigeant de structure au regard des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Santé au travail : bien-être physique, mental et social</li> <li>■ Approche globale de l'activité et lien travail/santé - Apports de l'analyse du travail dans les pratiques managériales</li> <li>■ Particularités des AT, des accidents de trajet et des MP ; sinistralité du secteur</li> <li>■ La compréhension du phénomène TMS (modèle plurifactoriel et probabiliste)</li> <li>■ coûts directs et indirects – cotisation AT /MP - rapport coût/bénéfice de la prévention</li> <li>■ Incitations et aides financières</li> <li>■ le cadre réglementaire et normatif de la profession, les recommandations</li> <li>■ le risque juridique (les mécanismes de responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable de l'employeur,...)</li> </ul>
1.2. S'engager dans une démarche de prévention dans l'ensemble des activités de la structure	1.2.1. Identifier les différentes étapes et les conditions de réussite d'une démarche de prévention 1.2.2. Définir une démarche en rapport avec les résultats attendus, réaliste, partagée et accompagnée des moyens nécessaires 1.2.3. Poser les bases d'une lettre d'engagement (prérequis pour la formation de l'AP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les outils d'état des lieux et d'évaluation de la gestion de la S&amp;ST . Exemple : GPS&amp;ST ou DIGEST, outil « faire le point RPS »</li> <li>■ Mobiliser/Investiguer/ Maitriser/Evaluer – exemple TMS Pros : agir en 4 étapes</li> <li>■ Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques (ED902)</li> <li>■ Aide à domicile – bonnes pratiques de prévention (ED6148)</li> <li>■ Rôle des acteurs internes et externes : les IRP (CSE, ...), les partenaires et institutionnels (Carsat, services de santé au travail, l'inspection du travail, les organismes financeurs, ...)</li> <li>■ les documents de la structure (DU, rapports et registres, fiche entreprise, PV de CSE, projets en cours,...)</li> <li>■ trame de lettre d'engagement</li> </ul>

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 2 : DC2</b>		
<b>2. Manager la S&amp;ST de sa structure</b>		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS –SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D’OUTILS
2.1. Mobiliser les différents acteurs internes dans la démarche de prévention de la structure	2.1.1. Mobiliser l’encadrement, l’ensemble des salariés, les instances représentatives 2.1.2. Identifier les besoins de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Objectifs stratégiques/opérationnels</li> <li>■ Les acteurs internes à tous les niveaux de la structure, l’AP ASD, les APS ASD, les Instances représentatives du personnel</li> <li>■ Le dispositif de formation ASD intégré au plan de formation de la structure</li> <li>■ Les différents leviers de mobilisation et les freins</li> <li>■ Les différentes formes et outils de communication dans la structure</li> </ul>
2.2. Piloter le(s) projet(s) de prévention des risques professionnels en s’appuyant sur l’AP ASD	2.2.1. Définir le profil de l’AP ASD 2.2.2. Définir et cadrer un projet de prévention 2.2.3. Choisir et valider les améliorations proposées 2.2.4. Evaluer les actions engagées en faisant le lien avec le document unique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ référentiel de l’AP ASD</li> <li>■ Les étapes d’un projet de prévention - Note de cadrage de projet – les phases décisionnelles</li> <li>■ Les principes généraux de prévention, MAD pour distinguer les niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire</li> <li>■ Exemple : TMS Pros</li> </ul>



## Annexe B : Formation de l'Animateur Prévention, AP ASD

### B1 : Référentiel d'activité de l'Animateur Prévention ASD

#### **Appellation :**

AP ASD : Animateur Prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile

#### **Champ et nature de son intervention :**

L'AP ASD conduit le ou les projet(s) de prévention des risques professionnels (notamment TMS, chutes, RPS, ...) s'inscrivant dans la démarche de prévention de la structure .

#### **Cadre de l'exercice de sa mission :**

L'AP ASD exerce sa mission en tant que salarié de la structure ou en tant que prestataire extérieur. La démarche de prévention est pilotée par le dirigeant de la structure. Sa mission peut être remplie à temps partiel ou à temps plein. S'il est salarié de la structure, il peut être considéré comme salarié désigné compétent.

#### **Sa mission**

- Contribuer à l'animation la démarche de prévention de la structure sous la responsabilité du dirigeant qui en est le pilote,
- Conduire un ou plusieurs projets de prévention des risques professionnels

#### **Description de son champ possible d'intervention**

- Conseiller et accompagner le dirigeant de structure dans sa démarche de prévention des risques professionnels,
- Mobiliser l'ensemble des acteurs internes et externes pour la réalisation de projet(s) de prévention,
- Observer et Analyser les situations de travail en particulier celles présentant des risques de TMS, de chutes, de RPS,
- Impliquer les APS ASD et l'ensemble du personnel dans l'analyse des risques et la recherche de pistes d'amélioration,
- Animer les réunions de groupe(s) de travail ou groupe(s) projet,
- Présenter, pour validation, à la direction, des pistes d'amélioration et un plan d'action pour les mettre en œuvre,
- Suivre l'avancée des actions (indicateurs de résultats), rendre compte au dirigeant, et avec lui, communiquer auprès des instances représentatives du personnel,
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du document unique,
- Participer à l'accueil des nouveaux arrivants,
- Participer à la création d'outils de communication interne.

## B2 : Référentiel de compétences de l'Animateur Prévention ASD

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 1</b>		
DC1 : Venir en appui de la Direction pour organiser et animer la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
1.1. Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour sa structure	1-1-1 Identifier les enjeux humains 1-1-2 Identifier les enjeux économiques 1-1-3 Identifier les enjeux réglementaires et juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Santé au travail : bien-être physique, mental et social</li> <li>■ Particularités des AT, des accidents de trajet et des MP, la sinistralité du secteur, les coûts directs/indirects, incidences sur la cotisation AT/MP</li> <li>■ La compréhension du phénomène TMS (modèle plurifactoriel et probabiliste)</li> <li>■ ED6319 Prévenir le mal de dos dans le secteur de l'aide et des soins à la personne</li> <li>■ Les exigences réglementaires S&amp;ST : PGP, DU, ..., recommandations.</li> <li>■ le risque juridique (les mécanismes de responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable,...)</li> </ul>
1.2. Estimer le niveau de maturité de la structure en matière de prévention	1-2-1 Connaître et utiliser les données et indicateurs de la structure 1-2-2 Repérer le niveau d'organisation de la prévention 1-2-3 Identifier des axes d'amélioration à partir de l'état des lieux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les indicateurs S&amp;ST</li> <li>■ les documents de la structure (DU, rapports et registres, fiche entreprise, PV de CSE, ...)</li> <li>■ Les outils d'état des lieux et d'évaluation de la gestion de la S&amp;ST . Exemples : GPS&amp;ST ou DIGEST, outil « faire le point » RPS secteur sanitaire et social, diagnostic lors de la 1<sup>ère</sup> visite ou de visites ponctuelles en associant l'intervenant à domicile et la personne aidée , grille de repérage ED4298 et son livret d'accompagnement ED4299, grille des contraintes (Carsat Languedoc-Roussillon)</li> </ul>

<p>1.3. Participer au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de la structure</p>	<p>1.3.1. Contribuer à la structuration et l'organisation d'une démarche de prévention</p> <p>1.3.2. Identifier les fonctions et acteurs de la prévention, internes et externes</p> <p>1.3.3. Identifier les différents leviers de mobilisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ les étapes et les conditions de réussite d'une démarche de prévention :</li> <li>■ Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques (ED902)</li> <li>■ Rôle des acteurs internes et externes : le dirigeant de structure, l'AP ASD, les APS ASD, les IRP (CSE, ...)..., les partenaires et institutionnels (Carsat, services de santé au travail, ...).</li> <li>■ Incitations financières</li> </ul>
---	---	--

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 2</b>		
DC2 : Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de la structure		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
<p>2.1. Elaborer un projet de prévention</p>	<p>2.1.1. Décliner les objectifs à atteindre</p> <p>2.1.2. Identifier les moyens existants et nécessaires (humains, matériels et financiers)</p> <p>2.1.3. Définir le rôle des différents acteurs d'un projet</p> <p>2.1.4. Préciser les échéances, élaborer un calendrier prévisionnel des actions à mener</p> <p>2.1.5. Identifier les freins et prévoir les ajustements</p> <p>2.1.6. Proposer des critères d'évaluation, de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Note de cadrage du projet</li> <li>■ Objectifs stratégiques/opérationnels</li> <li>■ Les étapes d'un projet</li> <li>■ Les acteurs internes (APS ASD, les IRP...) et externes.</li> <li>■ Les différents leviers de mobilisation et les freins</li> <li>■ Chronologie et outils de communication</li> <li>■ Les outils de planification</li> <li>■ Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi</li> </ul>
<p>2-2 Se préparer à l'animation d'un projet de prévention</p>	<p>2-2.1 Suivre le projet et proposer des ajustements</p> <p>2-2.2 Animer des réunions et groupes de travail liés au projet</p> <p>2-2.3 Participer à l'établissement d'un plan d'information et de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Principes d'organisation et d'animation de réunion</li> <li>■ Leviers de mobilisation des différents acteurs</li> </ul>

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 3</b>		
DC3 : Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
3-1 Identifier les principaux risques du secteur (risque de TMS, RPS , risques liés à la mobilité de la personne aidée, risque routier, risque de chute,...)	3-1.1 Décrire les principales atteintes à la santé du secteur (dommage) 3-1.2 Faire le lien entre le travail et les atteintes à la santé 3-1.3 Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage (MAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Notions de base : risque, danger, situation dangereuse, évènement déclencheur,...</li> <li>■ Multi causalité des TMS, 3 composantes du travail : physiques, mentales et émotionnelles.</li> <li>■ Les facteurs organisationnels, techniques et humains</li> </ul> Documents utiles : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ TutoPrev' Accueil Aide à la personne.</li> <li>■ ED7201 mémento acteur prap</li> <li>■ ...</li> </ul>
3-2 Identifier, observer et analyser une situation de travail	3-2.1 Détecter et hiérarchiser les situations de travail présentant des risques 3-2.2 Analyser une situation de travail 3-2.3 Caractériser et hiérarchiser les risques 3-2.4 Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Aide au repérage des situations de travail présentant des risques (grille de repérage ED4298 et livret d'accompagnement ED4299, ED6291 MACPT secteur sanitaire et social, faire le point RPS, ED986 le risque routier en mission ...)</li> <li>■ Méthodes d'analyse : outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail, MACPT,...</li> <li>■ Faits, opinion, travail prescrit/travail réel, activité/tâche</li> <li>■ Déterminants internes et externes à la structure</li> </ul>
3-3 Proposer et mettre en place des actions de prévention	3-3.1 Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité 3-3.2 Hiérarchiser les actions de prévention proposées 3-3.3 Participer à la construction d'un plan d'action en lien avec les parties prenantes pour une approche partagée, à intégrer au document unique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ensemble cohérent d'actions portant sur :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les aspects organisationnels</li> <li>- les aspects techniques</li> <li>- les aspects humains</li> </ul> </li> <li>■ Les principes généraux de prévention, MAD pour distinguer les niveaux de prévention primaire, secondaire et tertiaire</li> </ul>

	<p>3-3.4 Participer au suivi du plan d'actions en fonction de l'évolution des situations de travail</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■  Les parties prenantes : l'intervenant à domicile, la direction, la personne aidée, l'entourage familial, le coordonnateur, les IRP, ...</li> <li>■  La prise en compte de l'évolution du niveau d'autonomie de la personne aidée et de son environnement.</li> <li>■  Les critères de choix opérationnels : absence ou limitation des contraintes, non déplacement du risque, stabilité dans le temps, portée de la mesure, coût, application à court, moyen et long terme, délais</li> </ul>
--	---	---



Evaluation du domaine de compétences 2					
Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de la structure					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Elaborer un projet de prévention</b>	Décliner les objectifs à atteindre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie le(s) objectif(s) stratégiques à partir de la lettre d'engagement</li> <li>- Formalise au moins 2 objectifs opérationnels</li> <li>- Décline les objectifs opérationnels en actions</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins les indicateurs incontournables acquis
	Identifier les moyens existants et nécessaires (humains, matériels et financiers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les acteurs à mobiliser dans le cadre du projet</li> <li>- prévoit les moyens matériels nécessaires</li> <li>- fait une estimation des coûts</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis
	Définir le rôle des différents acteurs du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les acteurs concernés pour chaque action à réaliser.</li> <li>- Définit leur contribution au projet (décisionnaire, intervenant à domicile, coordonnateur, ...).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Préciser les échéances, élaborer un calendrier prévisionnel des actions à mener	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit un planning des actions à mener</li> <li>- Prévoit des bilans intermédiaires</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Identifier les freins et prévoir les ajustements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les freins éventuels au déroulement du projet</li> <li>- Propose un ajustement pour chaque frein identifié.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins deux indicateurs acquis
Proposer des critères d'évaluation de résultat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Propose au moins un indicateur de suivi qualitatif</li> <li>- Propose au moins un indicateur de suivi quantitatif</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<b>Se préparer à l'animation d'un projet de prévention</b>	Communiquer sur le projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Argumente sur l'intérêt de communiquer</li> <li>- Précise les personnes ciblées</li> <li>- Présente les modalités</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
<b>Domaine de compétences 2</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<p><b>Date :</b> <input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b></p> <p>Commentaires circonstanciés motivant l'avis :</p>					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : *exemple*

Evaluation du domaine de compétences 3					
Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation travail					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Identifier les principaux risques du secteur</b>	Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage (MAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explicite le mécanisme d'apparition du dommage à partir d'une situation de travail analysée en intersession</li> <li>- Propose au moins 1 action corrective relevant de la prévention primaire</li> <li>- Propose au moins 1 action corrective relevant de prévention secondaire</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs dont l'incontournable acquis
<b>Identifier, observer et analyser une situation de travail</b>	Détecter et hiérarchiser les situations de travail présentant des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise un outil d'analyse pour détecter les situations de travail présentant des risques</li> <li>- Commente les résultats obtenus</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Analyser une situation de travail	Evaluation du travail intersession à partir de l' « outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indicateurs du guide à l'usage du formateur pour l'évaluation certificative de l'APS ASD
	Caractériser et hiérarchiser les risques				
Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques					
<b>Proposer et mettre en place des actions de prévention</b>	Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité	Propose au moins une piste d'ordre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisationnel</li> <li>- technique</li> <li>- humain (suivant le cas)</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis
	Hiérarchiser les actions de prévention proposées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Applique les Principes Généraux de Prévention</li> <li>- Tient compte de critères de choix opérationnels</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	<b>Domaine de compétences 3</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b> <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> <span><input type="checkbox"/> Avis défavorable</span> <span><input type="checkbox"/> Avis favorable</span> </div> Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple**

## B4 : Fiches d'évaluation certificative du MAC Animateur Prévention ASD

<b>Candidat</b> Nom -Prénom	Domaine de compétences 1	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Encadrement	Domaine de compétences 2	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Formateur	Domaine de compétences 3	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Session Dates Lieu	<b>Validation AP</b>	<b>Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/></b>

<b>Evaluation du domaine de compétences 2</b>					
<b>Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de la structure</b>					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Elaborer un projet de prévention</b>	Décliner les objectifs à atteindre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie le(s) objectif(s) stratégiques à partir de la lettre d'engagement</li> <li>- Formalise au moins 2 objectifs opérationnels</li> <li>- Décline les objectifs opérationnels en actions</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins les indicateurs incontournables acquis
	Identifier les moyens existants et nécessaires (humains, matériels et financiers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les acteurs à mobiliser dans le cadre du projet</li> <li>- prévoit les moyens matériels nécessaires</li> <li>- fait une estimation des coûts</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis
	Définir le rôle des différents acteurs du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie les acteurs concernés pour chaque action à réaliser.</li> <li>- Définit leur contribution au projet (décisionnaire, intervenant à domicile, coordonnateur, ...).</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
	Préciser les échéances, élaborer un calendrier prévisionnel des actions menées ou à mener	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Produit un planning des actions</li> <li>- Prévoit des bilans intermédiaires</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Identifier les freins et prévoir les ajustements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie deux freins au déroulement du projet</li> <li>- Identifie au moins un ajustement pour chaque frein identifié.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins indicateur incontournable acquis
	Proposer des critères d'évaluation de résultat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifie le choix d'au moins un indicateur de suivi qualitatif</li> <li>- Justifie le choix d'au moins un indicateur de suivi quantitatif</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins un indicateur acquis



Evaluation du domaine de compétences 3					
Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation travail					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Identifier les principaux risques du secteur</b>	Décrire les principales atteintes à la santé du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décrit, pour l'une des 3 principales causes d'accident de travail, au moins 2 atteintes potentielles</li> <li>- Décrit, pour l'une des 3 principales causes de MP, au moins 2 atteintes potentielles</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
	Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage (MAD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Explicite le mécanisme d'apparition du dommage à partir d'une situation de travail analysée</b></li> <li>- Propose au moins 1 action corrective relevant de la prévention primaire</li> <li>- Propose au moins 1 action corrective relevant de prévention secondaire</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Au moins 2 indicateurs dont l'incontournable acquis</b>
<b>Identifier, observer et analyser une situation de travail</b>	Détecter et hiérarchiser les situations de travail présentant des risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Utilise un outil d'analyse pour détecter les situations présentant des risques</b></li> <li>- Commente les résultats obtenus</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Au moins l'indicateur incontournable acquis</b>
	Analyser une situation de travail	Evaluation d'une analyse d'une situation de travail présentant des risques réalisée dans sa structure à partir de l'« outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indicateurs du guide à l'usage du formateur pour l'évaluation certificative de l'APS ASD
	Caractériser et hiérarchiser les risques				
Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques					
<b>Proposer et mettre en place des actions de prévention</b>	Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité	Propose au moins une piste d'ordre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- technique</li> <li>- organisationnel</li> <li>- humain (suivant le cas)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis
	Hiérarchiser les actions de prévention proposées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Applique les Principes Généraux de Prévention</b></li> <li>- Tient compte de critères de choix opérationnels</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Au moins l'indicateur incontournable acquis</b>
	<b>Domaine de compétences 3</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b> <input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b> Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple**

## Annexe C : Formation de l'Acteur Prévention Secours APS ASD

### C1 : Référentiel d'activité de l'APS ASD

#### **Appellation :**

APS ASD : Acteur Prévention Secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

#### **Champ et nature de son intervention :**

L'APS ASD est force de proposition dans la démarche d'évaluation des risques professionnels de la structure (en lien avec le Document Unique). Connaissant les risques de son métier, il observe, décrit, analyse sa situation de travail. Il propose des améliorations organisationnelles, techniques voire humaines lorsqu'elle peut nuire à sa santé. Il peut aussi analyser toute situation de travail dans la structure.

Lorsque l'APS ASD est amené à accompagner la mobilité d'une personne aidée, il sollicite les capacités de celle-ci à se mouvoir d'elle-même et la guide dans la réalisation de mouvements qui lui sont naturels. Si besoin, il identifie et intègre dans une relation de soins des ressources matérielles assurant le confort et compensant les capacités abolies de la personne qu'il accompagne (un drap de glisse, une aide technique telle qu'un lève-personne,...). Par là même, il assure sa propre sécurité.

En cas d'accident, l'APS ASD intervient en adoptant une conduite adaptée pour porter secours avec les mêmes compétences qu'un Sauveteur Secouriste du Travail (protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir).

L'action de prévention de l'APS fait partie de ses activités professionnelles. Elle s'intègre à la démarche de prévention de la structure.

Dans le cadre de cette démarche, l'APS ASD peut avoir un lien fonctionnel avec un AP ASD ou un acteur de la sécurité et de la prévention dans la structure

#### **Description de son champ possible d'intervention**

A son poste de travail :

- Analyser sa fiche de mission,
- Repérer les phases chronologiques de son activité réelle de travail,
- Analyser les situations de travail,
- Identifier les risques et estimer les dommages possibles,
- Repérer les déterminants,
- Supprimer/éviter les risques sur lesquels il a une marge de manœuvre,
- Proposer des améliorations de sa situation de travail,
- Protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir en cas d'accident.

Avec l'AP ASD et/ou son encadrement de proximité :

- Signaler les situations de travail présentant des risques,
- Participer aux travaux d'analyse et de recherche de solutions engagés dans la structure, en lien avec l'AP ASD, l'encadrement et d'autres APS ASD,
- Participer à l'organisation des secours de la structure.

## C2 : Réf. de compétences de l'Acteur Prévention Secours ASD

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 1 : PREVENTION</b>		
<b>DC1-1 : Etre acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure</b>		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
1-1 Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure	1-1-1 Repérer les enjeux de la prévention 1-1-2 Situer les différents acteurs internes et externes de la prévention et leur rôle dans la démarche prévention de la structure 1-1-3 Situer le cadre d'intervention de l'Acteur Prévention Secours	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Enjeux de la prévention</li> <li>■ Démarche de prévention de la structure et rôle de chacun dans l'organisation de la prévention : le dirigeant, l'Animateur Prévention, l'encadrement de proximité, l'APS, les Instances représentatives du personnel, ...</li> <li>■ Quelques notions de droit : mécanismes de responsabilité civile/pénale, droit de retrait, droit d'alerte</li> </ul>
1-2 Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention	1-2-1 Comprendre le mécanisme d'apparition d'un dommage (MAD) 1-2-2 Identifier les principaux risques du secteur et leurs conséquences sur la santé 1-2-3 Repérer dans son activité, les situations de travail à risques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Formalisation de la situation dangereuse en termes de risque, d'exposition au danger, de gravité du dommage potentiel,...</li> <li>■ Risque routier : trajet, mission, aide du bénéficiaire sur la voie publique ;...</li> <li>■ Risque biologique (infectieux, viral, parasitaire) : bénéficiaires, animaux, aliments ...</li> <li>■ Risque chimique : produits ménagers, phytosanitaires, médicaments, monoxyde de carbone,...</li> <li>■ Risques de chute</li> <li>■ Risque psychosocial (RPS) : stress, harcèlement, injonctions paradoxales, violence verbale et physique, dépendance affective, accompagnement de fin de vie et de pathologie grave ou dégénérative,...</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Risque lié à l'activité physique : entretien du logement, accompagnement de la mobilité...</li> <li>○ Fonctionnement de l'appareil locomoteur, ses limites, ses atteintes (TMS ...)</li> <li>○ Multi causalité des TMS</li> <li>○ 3 composantes du travail : physique, mentale, émotionnelle.</li> <li>■ TutoPrev' Accueil Aide à la personne ED 4463.</li> <li>■ ...</li> </ul>
--	--	---

**DC1-2 : Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure**

COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
2-1 Observer et analyser une situation de travail	2.1.1. Observer et décrire une situation de travail en prenant en compte sa complexité 2.1.2. Repérer les dommages pouvant résulter des risques identifiés 2.1.3. Identifier les causes (déterminants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Approche ergonomique, les déterminants de l'activité</li> <li>■ Faits, opinion, travail prescrit/travail réel, activité/tâche,...</li> <li>■ Méthodes d'analyse : outil d'observation et d'analyse, grille de repérage ED4298 et livret d'accompagnement ED4299, ED6291 MACPT secteur sanitaire et social, ...)</li> </ul>
2-2 Proposer des améliorations de la situation de travail	2-2.1 Identifier des améliorations à partir des causes identifiées au cours de son analyse 2-2.2 Agir sur l'ensemble des composantes de la situation de travail 2-2.3 Intégrer les principes généraux de prévention	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions portant sur les aspects organisationnels, techniques voire humains</li> <li>■ Les principes généraux de prévention, MAD pour distinguer les niveaux de prévention</li> <li>■ Outil d'observation et d'analyse de la situation de travail</li> </ul>
2-3 Remonter l'information aux personnes concernées	2-3.1 Identifier les personnes concernées dans l'organisation de l'aide et du soin à domicile 2-3.2 Utiliser les modes de communication et de remontée de l'information de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organisation de la prévention dans la structure</li> <li>■ Lien avec l'AP ASD, le coordonnateur, le dirigeant</li> <li>■ Lien avec la personne aidée et son entourage</li> <li>■ Modes et outils de communication : cahier de</li> </ul>

		transmission, tablette, téléphone, .... - place de l'outil d'observation et d'analyse.
--	--	--

<b>DC1-3 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi</b>		
<b>COMPETENCES VISEES</b>	<b>COMPETENCES DETAILLEES</b>	<b>ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS</b>
3-1 Construire un accompagnement à la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée	3-1.1 Evaluer les aptitudes physiques et/ou cognitives de la personne aidée pour solliciter sa capacité à se mouvoir d'elle-même 3-1.2 Guider la personne aidée dans la réalisation de mouvements qui lui sont naturels 3-1.3 Identifier et intégrer les ressources matérielles assurant le confort de la personne aidée et permettant de ne pas porter 3-1.4 Prendre en compte les contraintes environnementales 3-1.5 Appréhender les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort (PSPEE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Annexe E pour les besoins matériels</li> <li>■ Fiche mission, cahier de transmission...</li> <li>■ Les PSPEE comme « dernier rempart » et leurs limites</li> </ul>

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 2 : SECOURS</b>	
<b>DC2 : Intervenir face à une situation d'accident du travail</b>	
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES
1 Situer le cadre juridique de son intervention	1-1 Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans sa structure 1-2 Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de sa structure 1-3 Mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention
2 Réaliser une protection adaptée	2-1 Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations 2-2 Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement <ul style="list-style-type: none"> <li>2-2.1 Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée.</li> <li>2-2.2 Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.</li> <li>2-2.3 Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés</li> </ul> 2-3 Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même <ul style="list-style-type: none"> <li>2-3.1 Supprimer le danger</li> <li>2-3.2 Isoler le danger</li> <li>2-3.3 Soustraire la victime au danger lorsqu'il n'est pas possible de supprimer ni d'isoler ce danger</li> </ul>
3 Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir	3.1. Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée <ul style="list-style-type: none"> <li>3.1.1. mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée</li> <li>3.1.2. Dans le cadre où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des actions de recherche</li> </ul> 3.2. associer au (x) signes décelé (s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s)prioriser
4 Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure	4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention 4.2. Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans la structure, qui alerter et dans quel ordre 4.3. Le cas échéant, choisir parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte 4.4. Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour

	alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime
5 Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée	<p>5-1 A l'issue de l'examen, déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre</p> <p>5-2 Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée</p> <p>5-3 Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés</p> <p>5-4 Réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée</p> <p>5-5 En cas d'évolution de l'état de la victime, adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés</p>



## C3a : Fiche d'évaluation de l'Acteur Prévention Secours ASD – Partie PREVENTION

En vue de la certification APS ASD, les évaluations sont organisées en deux épreuves, l'une pour la partie Prévention (DC1-2) et l'autre pour la partie Secours (DC2)

Les compétences Prévention sont évaluées durant la formation par le formateur APS ASD en respectant les modalités définies et en utilisant la fiche d'évaluation certificative de l'APS ASD à disposition dans « Quick Place PRAP et dispositifs sectoriels »

- [Outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail](#)
- [Epreuve certificative de la formation d'acteur PRAP 2S/APS ASD](#)

*Conseil : copier/coller ces adresses dans le seul navigateur qui fonctionne : Internet Explorer.*

## C3b : Fiche d'évaluation de l'Acteur Prévention Secours ASD

### Partie SECOURS

<b>Candidat</b> Nom -Prénom	DC1 Prévention	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Encadrement	DC2 Secours	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Formateur	<b>Validation APS</b>	<b>Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/></b>
Session		
Dates Lieu		

*Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple***

<b>Evaluation DC2 Secours</b>					
Epreuve : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action / analyse), le candidat doit montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Réaliser une protection adaptée</b>	Reconnaître sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Enonce le(s)danger(s) persistant(s) dans la situation d'accident simulée</b></li> <li>- Désigne la(les) personne(s) qui est (sont) exposée(s) au(x) danger(s) persistant(s) identifié(s)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit les actions, repère les matériels nécessaires à la suppression, et assure ou fait assurer la suppression</li> <li>- Isole le danger</li> <li>- En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du danger, soustrait la victime au danger</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 1 indicateur acquis
<b>Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir</b>	Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démontre qu'il met en œuvre les actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 1 indicateur acquis
	Associer au (x) signes décelé (s) le(s) résultat(s) à atteindre et le(s) prioriser	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction de l'examen réalisé, énonce les actions qu'il va mettre en œuvre pour porter secours</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure</b>	Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Transmet le message d'alerte aux secours ou à la personne choisie pour alerter</b></li> <li>- Enonce tous les éléments attendus du message d'alerte</li> <li>- Applique ou donne à la personne choisie les consignes pour assurer une transmission efficace</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Au moins l'indicateur incontournable acquis</b>

<b>Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée</b>	mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agit rapidement en portant secours à la victime</li> <li>- Choisit l'action appropriée au résultat à atteindre</li> <li>- Utilise la technique préconisée</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs incontournables acquis
	vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveille la victime et agit en conséquence jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>DC2 Secours</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**Avis du formateur APS ASD pour la validation de l'APS ASD- Nom et signature**

**Date :**

**Avis défavorable**

**Avis favorable**

Commentaires circonstanciés motivant l'avis :

## C3c : Fiches d'évaluation certificative MAC de l'Acteur Prévention Secours ASD

*MAC : Maintien et Actualisation des Compétences*

<b>Candidat</b> Nom -Prénom	DC1 Prévention	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Encadrement	DC2 Secours	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Formateur	<b>Validation MAC APS</b>	<b>Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/></b>
Session Dates Lieu		

<b>Evaluation DC1 Prévention</b>					
<u>Epreuve</u> : A partir d'une situation rencontrée ou d'une étude de cas proposée par le formateur, le candidat devra observer et analyser une situation de travail en vue d'en caractériser les risques et dommages et de proposer des améliorations dans la structure					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Se situer en tant qu'APS, observer et analyser sa situation de travail, participer à la maîtrise des risques dans sa structure</b>	Appréhender les notions de bases (mécanisme d'apparition du dommage)	- A partir d'une situation du travail, explicite le mécanisme d'apparition du (des) dommage(s) potentiel(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indicateur acquis
	Formaliser une situation dangereuse et proposer des pistes d'amélioration	- A partir d'une situation de travail rencontrée ou d'une étude de cas, met en œuvre une méthodologie d'analyse sur la base de la « grille certificative de la formation d'acteurs PRAP IBC APS » ( <a href="http://quickplace.inrs.fr/prap">http://quickplace.inrs.fr/prap</a> )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indicateur acquis
	Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de la structure	- En utilisant les éléments de la grille, explicite à qui et comment il pourrait transmettre ces informations dans la structure - Situe le rôle de l'AP ASD dans la démarche prévention de sa structure	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
<b>DC1 MAC Prévention</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Evaluation DC2 Secours</b>					
<p><b>Epreuve :</b> A partir d'une mise en situation d'accident du travail simulée proposée par le formateur, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée</p>					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir</b>	Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démontre qu'il met en œuvre les actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indicateur acquis
<b>Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans la structure</b>	Transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmet le message d'alerte aux secours ou à la personne choisie pour alerter</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Indicateur acquis
<b>Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée</b>	Mettre en œuvre l'action choisie s'en référant à la technique préconisée Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisit l'action appropriée au résultat à atteindre</li> <li>- Surveille la victime et agit en conséquence jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours</li> </ul>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
<b>DC2 MAC Secours</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Avis du formateur APS ASD pour la validation de l'APS ASD - Nom et signature</b>		
<b>Date :</b>	<input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b>	<input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b>
Commentaires circonstanciés motivant l'avis:		

## **Annexe D : Formation de formateur APS ASD**

### **D1 : Référentiel d'activité du formateur APS ASD**

#### ***Appellation :***

Formateur APS ASD : Formateur d'Acteur Prévention Secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

#### ***Champ et nature de son intervention :***

Il participe à la promotion et au déploiement du dispositif de formations. Il assure la formation des APS ASD ainsi que le maintien et l'actualisation de leurs compétences et il procède à leur évaluation certificative. L'entité habilitée (organisme de formation, entreprise ou structure habilitée) délivre ensuite les certificats APS aux personnes formées ayant validé les compétences lors des épreuves certificatives.

#### ***Cadre de l'activité***

Le formateur APS ASD exerce son activité en tant que salarié ou travailleur indépendant pour le compte d'un organisme de formation habilité ou en tant que salarié d'une structure habilitée.

#### ***Descriptif de l'activité***

Le formateur APS ASD accompagne la structure dans la réalisation de la formation-action d'APS ASD.

Il est amené à :

- Justifier en quoi les formations du dispositif ASD (comprenant les formations dirigeant, Animateur Prévention, APS ASD) sont susceptibles d'apporter des réponses dans une démarche globale de prévention et en particulier la formation- action d'APS ASD,
- Proposer la formation-action d'APS ASD en s'assurant qu'elle s'intègre à la démarche de prévention de la structure, condition incontournable de réussite,
- Organiser, animer, évaluer et restituer la formation APS ASD selon les référentiels en vigueur,
- Assurer la gestion administrative de la formation (Forprev).

## D2 : Référentiel de compétences du formateur APS ASD

DOMAINE DE COMPETENCES 1		
DC1 : Promouvoir le dispositif de formations s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide et de soin à domicile		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
1.1. Situer son action de formation APS au regard des enjeux du secteur de l'aide et du soin à domicile	<p>1.1.1. Situer l'importance des risques professionnels du secteur et leurs conséquences</p> <p>1.1.2. Identifier les différents enjeux de la prévention des risques professionnels du secteur (humains, financiers, juridiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Particularités des AT, des accidents de trajet et des MP, la sinistralité du secteur, les coûts directs/indirects, incidences sur la cotisation AT/MP</li> <li>■ La compréhension du phénomène TMS (modèle plurifactoriel et probabiliste)</li> <li>■ ED6319 Prévenir le mal de dos dans le secteur de l'aide et des soins à la personne</li> <li>■ Les exigences réglementaires S&amp;ST : PGP, DU, ..., recommandations.</li> <li>■ le risque juridique (les mécanismes de responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable,...)</li> </ul>
1.2. Justifier que les formations du dispositif ASD permettent de répondre aux besoins d'une structure engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels	<p>1.2.1. Situer l'importance d'une démarche globale de prévention pour que les formations des APS ASD contribuent à l'atteinte des résultats attendus</p> <p>1.2.2. Définir le rôle des différents acteurs du dispositif (dirigeant, AP et APS ASD), leurs interactions et leur relation avec les acteurs externes</p> <p>1.2.3. Décrire les domaines de compétences développés sur chaque niveau de formation du dispositif et leur apport dans une démarche de prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Document de référence ASD</li> <li>■ Démarche de prévention et conditions de réussites</li> <li>■ Trame de proposition de lettre d'engagement</li> <li>■ Acteurs internes et externes</li> </ul>

DC2 : Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
2-1 Observer et analyser une situation de travail	2-1.1 Observer et décrire une situation de travail en prenant en compte sa complexité 2-1.2 Repérer les dommages pouvant résulter des risques identifiés 2-1.3 Identifier les causes (déterminants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Approche ergonomique, les déterminants de l'activité</li> <li>■ Faits, opinion, travail prescrit/travail réel, activité/tâche,...</li> <li>■ Méthodes d'analyse : outil d'observation et d'analyse, grille de repérage ED4298 et livret d'accompagnement ED4299, ED6291 MACPT secteur sanitaire et social, ...)</li> </ul>
2-2 Proposer des améliorations de la situation de travail	2-2.1 Identifier des améliorations à partir des causes identifiées au cours de son analyse 2-2.2 Agir sur l'ensemble des composantes de la situation de travail 2-2.3 Hiérarchiser les propositions d'amélioration	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Actions portant sur les aspects organisationnels, techniques voire humains</li> <li>■ Les principes généraux de prévention, MAD pour distinguer les niveaux de prévention</li> <li>■ outil d'observation et d'analyse</li> <li>■ Les critères de choix opérationnels : absence ou limitation des contraintes, non déplacement du risque, stabilité dans le temps, portée de la mesure, coût, application à court moyen et long terme, délais</li> </ul>
2-3 Remonter l'information aux personnes concernées	2-3.1 Identifier les personnes a priori concernées dans l'organisation de l'aide et du soin à domicile 2-3.2 Utiliser les modes de communication et de remontée de l'information du secteur de l'aide et du soin à domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Organisation de la prévention dans une structure</li> <li>■ Lien avec l'AP ASD, le coordonnateur, le dirigeant</li> <li>■ Lien avec la personne aidée et son entourage</li> <li>■ Modes et outils de communication : cahier de transmission, tablette, téléphone, .... - place de l'outil d'observation et d'analyse</li> </ul>
2-4 Réaliser le bilan de la formation-action à la structure pour aider à la prise de décision	2-4.1 Synthétiser les travaux d'intersession des participants 2-4.2 Transmettre la synthèse aux acteurs concernés au sein de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Outil d'observation et d'analyse de la situation de travail</li> </ul>

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 3</b>		
<b>DC3 : Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi</b>		
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES	ELEMENTS DE CONTENUS – SAVOIRS ASSOCIES - PROPOSITION D'OUTILS
3-1 Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée	3-1.1 Evaluer les aptitudes physiques et/ou cognitives de la personne aidée pour solliciter sa capacité à se mouvoir d'elle-même  3-1.2 Guider la personne aidée dans la réalisation de mouvements qui lui sont naturels  3-1.3 Identifier et intégrer les ressources matérielles palliant la/les capacité(s) abolie(s), assurant le confort de la personne aidée et permettant de ne pas porter  3-1.4 Prendre en compte les contraintes environnementales  3-1.5 Appréhender les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort (PSPEE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Analyse de la situation de travail et de son environnement</li> <li>■ La décomposition du mouvement pour chaque déplacement</li> <li>■ Les aides techniques et leur intégration dans l'accompagnement à réaliser: drap de glisse, lève personne, lit médicalisé électrique, verticalisateur, ...</li> <li>■ Fiche mission, cahier de transmission...</li> <li>■ Les PSPEE comme « dernier rempart » et leurs limites</li> </ul>

<b>DOMAINE DE COMPETENCES 4</b>	
<b>DC4 : Organiser, animer et évaluer une formation-action APS ASD,</b>	
COMPETENCES VISEES	COMPETENCES DETAILLEES
4.1. Construire une réponse pédagogique adaptée	4.1.1. Construire une action de formation qui respecte les exigences du document de référence ASD et les référentiels associés 4.1.2. Construire une action de formation répondant aux besoins et intégrant les contraintes de la structure 4.1.3. Organiser une action de formation prenant en compte la spécificité du public à former en s'appuyant sur les différents modes pédagogiques
4.2. Organiser un déroulé pédagogique qui tient compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel	4.2.1. Définir des objectifs pédagogiques 4.2.2. Définir les situations pédagogiques, dans le respect du référentiel de compétences, nécessaires à l'atteinte des objectifs. 4.2.3. Construire une séquence pédagogique en utilisant différentes méthodes pédagogiques 4.2.4. Construire ou choisir différents outils pédagogiques adaptés au contexte professionnel et au groupe en formation 4.2.5. Définir et utiliser les indicateurs de réussite
4.3. Prévoir et assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation.	4.3.1. Prévoir le temps de formation. 4.3.2. Préparer les conditions matérielles 4.3.3. Préparer les documents pédagogiques nécessaires à la formation
4.4. Mettre en œuvre son déroulé pédagogique de la formation	4.4.1. Utiliser les différentes méthodes et techniques d'animation 4.4.2. Utiliser les différents outils pédagogiques choisis 4.4.3. Développer un contenu en lien avec les objectifs d'une séquence 4.4.4. Gérer le temps de formation
4.5. S'adapter aux différentes typologies des apprenants	4.5.1. Prendre en compte la motivation des apprenants 4.5.2. Gérer les dysfonctionnements et effectuer les régulations adéquates
4.6. Utiliser différentes méthodes d'évaluation	4.6.1. Utiliser des outils d'évaluation formative 4.6.2. Organiser les épreuves certificatives définies par le référentiel de certification 4.6.3. Utiliser les outils d'évaluation certificative prévus 4.6.4. S'auto évaluer
4.7. Assurer ou faire assurer la gestion administrative d'une session de formation-action APS ASD	4.7.1. Déclarer une session de formation sur les outils et/ou systèmes de gestion prévus par le réseau prévention 4.7.2. Assurer le suivi administratif des stagiaires

## D3 : Référentiel d'évaluation certificative du formateur APS ASD

En vue de l'obtention du certificat de formateur APS ASD, les épreuves certificatives sont proposées de façon à permettre :

- Une évaluation distincte de chaque compétence
- Un regroupement de ces compétences en situation d'évaluation au plus près des réalités de terrain

### FORMATION DE FORMATEURS APS ASD

Compétences évaluées	Nature et description des épreuves
<p><b>Domaine de compétences 1</b></p>	<p><b>Epreuve 1</b> Réaliser un support de présentation du dispositif ASD s'adressant aux décideurs, à l'encadrement, ou encore aux instances représentatives du personnel d'une structure d'aide et de soin à domicile.</p> <p>Ce support doit permettre de convaincre en une dizaine de minutes de l'intérêt des formations de dirigeant, d'Animateur Prévention et d'APS ASD (ainsi que de l'accompagnement prévu) lorsque la structure s'engage dans une démarche de prévention de ses risques professionnels.</p> <p>Ayant la possibilité de finaliser le travail durant l'intersession, chaque participant remet son propre support au formateur dès son retour d'intersession.</p>
<p><b>Domaine de compétences 2</b></p>	<p><b>Epreuve 2</b> Créer une étude de cas portant sur l'analyse d'une situation réelle de travail d'un intervenant à domicile observée pendant l'intersession Elle permettra d'exploiter l' « outil d'observation et d'analyse » dans une formation d'APS ASD.</p> <p>Cette étude de cas est composée d'images et de textes, d'une vidéo commentée, ou autre, devant servir d'outil pédagogique ou de certification dans une formation APS ASD. L' « outil d'observation et d'analyse » complété pour servir de « correction » lors d'une évaluation certificative d'APS ASD doit aussi en faire partie.</p> <p>Des travaux croisés en binôme sont ensuite organisés où chacun joue le rôle du formateur APS ASD ayant à transmettre son étude de cas et celui du stagiaire APS ASD ayant à exploiter l' « outil d'observation et d'analyse » en 40 minutes à partir de l'étude de cas qui lui a été présentée.</p> <p>L'étude de cas est préparée durant l'intersession et remise au formateur dès le retour d'intersession.</p>
<p><b>Domaine de compétences 3</b></p>	<p><b>Epreuve 3</b> Tirer au sort un cas pratique dédié à l'accompagnement de la mobilité d'un bénéficiaire. Apporter une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'aidant et l'aidé. Justifier la réponse.</p> <p>Les cas pratiques sont contextualisés. Ils peuvent par exemple traiter de rehaussement dans le lit, de redressement couché/assis, de transfert assis/assis, d'abaissement assis/couché, de redressement assis/debout, d'abaissement debout/assis ou d'accompagnement à la marche.</p>
<p><b>Domaine de compétences 4</b>  Domaines de compétences 1, 2 ou 3</p>	<p><b>Epreuve 4</b> Concevoir une séquence de la formation APS ASD tirée au sort et l'animer en partie avec un groupe pendant 20 mn en respectant les principes pédagogiques de base. Le temps de préparation de cette séquence de formation est de 1 heure 30.</p> <p>A l'issue de cette animation, argumenter sa réponse formation et justifier de ses choix pédagogiques lors d'un entretien de 5 mn.</p> <p>Le déroulé pédagogique de la séquence est à remettre par le participant au formateur avant l'animation.</p>

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU FORMATEUR APS ASD (MAC FORMATEUR APS ASD)

Pour le bon déroulement de la formation de maintien et d'actualisation des compétences du formateur APS ASD (MAC FORMATEUR APS ASD), chaque participant dispose, en début de formation :

- de son déroulé pédagogique complet d'une action de formation d'APS ASD,
- d'une de ses études de cas construites pour animer le DC1-2 « observer et analyser une situation de travail » dans une formation d'APS ASD et/ou pour en certifier les compétences. Cette étude de cas comprend un énoncé permettant à un apprenant d'observer et d'analyser une situation de travail à partir de l' « outil d'observation et d'analyse » (images et texte, vidéo commentée ou autre) ainsi que cet outil complété pour servir de « correction ».

Les évaluations certificatives du MAC formateur APS ASD portent sur les domaines de compétences 2, 3 et 4. Les évaluations des autres compétences sont uniquement formatives.

Compétences évaluées	Nature et description des épreuves
<b>Domaine de compétences 2</b>	<p><b>Epreuve 1</b></p> <p>A partir de 2 ou 3 analyses de situations de travail tirées des études de cas dont disposent les participants en début de formation et présentées durant la formation, réaliser une synthèse de 2 ou 3 de ces analyses en 45 minutes. Cette synthèse reprend les pistes d'améliorations et leur justification en lien avec les principes généraux de prévention et sert à un dirigeant de structure et à son animateur de prévention dans le choix et la prise de décision.</p>
<b>Domaine de compétences 3</b>	<p><b>Epreuve 2</b></p> <p>Tirer au sort un cas pratique dédié à l'accompagnement de la mobilité d'un bénéficiaire. Apporter une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'aidant et l'aidé. Justifier la réponse.</p> <p>Les cas pratiques sont contextualisés. Ils peuvent par exemple traiter de rehaussement dans le lit, de redressement couché/assis, de transfert assis/assis, d'abaissement assis/couché, de redressement assis/debout, d'abaissement debout/assis ou d'accompagnement à la marche.</p>
<b>Domaine de compétences 4</b>	<p><b>Epreuve 3</b></p> <p>A partir de son déroulé pédagogique, préparer l'animation d'une séquence de la formation APS ASD pendant 30 mn et l'animer en partie avec un groupe pendant 15mn en respectant les principes pédagogiques de base (cette séquence est tirée au sort).</p> <p>A l'issue de 15 mn d'animation, argumenter sa réponse formation et justifier de ses choix pédagogiques lors d'un entretien de 5 mn.</p> <p>Le déroulé pédagogique de la séquence est à remettre par le participant au formateur avant l'animation.</p>

Les compétences sont évaluées par le formateur de formateur APS ASD en respectant les modalités définies, en s'appuyant sur les fiches d'évaluation certificative concernées (annexe D4).

## D4 : Fiches d'évaluation certificative du formateur APS ASD

<b>Candidat</b> Nom -Prénom	Domaine de compétences 1	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Encadrement :	Domaine de compétences 2	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Formateur :	Domaine de compétences 3	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Session	Domaine de compétences 4	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Dates	<b>Validation formateur APS ASD</b>	<b>Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/></b>
Lieu		

<b>Evaluation du domaine de compétences 1</b>					
<b>Promouvoir le dispositif de formations ASD s'intégrant à la démarche de prévention d'une structure d'aide et de soin à domicile</b>					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Situer son action de formation APS au regard des enjeux du secteur de l'aide et du soin à domicile</b>	Situer l'importance des risques professionnels du secteur et leurs conséquences	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Illustre la sinistralité du secteur et met en évidence les enjeux de prévention</li> <li>- Explique quelques enjeux humains du secteur</li> <li>- Explique quelques enjeux économiques du secteur</li> <li>- Explique quelques enjeux réglementaires et juridiques pour le secteur</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 3 indicateurs acquis
	Identifier les différents enjeux de la prévention des risques professionnels du secteur (humains, financiers, juridiques)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Justifier que les formations du dispositif ASD permettent de répondre aux besoins d'une structure engagée dans une démarche de prévention des risques professionnels</b>	Situer l'importance d'une démarche globale de prévention pour que les formations des APS ASD contribuent à l'atteinte des résultats attendus.	Précise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce qu'est une démarche de prévention,</li> <li>- Les conditions de réussite d'une démarche de prévention,</li> <li>- Ce que peut apporter la formation dans la démarche de prévention d'une structure,</li> <li>- les limites de la formation lorsqu'aucune démarche de prévention n'est engagée</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 3 indicateurs acquis
	Définir le rôle des différents acteurs du dispositif (dirigeant, AP et APS ASD), leurs interactions et leur relation avec les acteurs externes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit le rôle des différents acteurs du dispositif (dirigeant, AP et APS ASD) et leurs interactions</li> <li>- Cite quelques acteurs externes amenés à être en relation avec les acteurs du dispositif</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<b>Domaine de compétences 1</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <span><input type="checkbox"/> Avis défavorable</span> <span><input type="checkbox"/> Avis favorable</span> </div> Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Evaluation du domaine de compétences 2					
Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Analyser une situation de travail</b>	Observer une situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueille l'information nécessaire à la compréhension de la situation de travail, de façon objective à partir d'observations et d'entretiens</li> <li>- Formalise les informations sur un support permettant de partager son observation avec les différents acteurs</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
	Caractériser une situation dangereuse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Repère les dangers qui génèrent des risques</li> <li>- Repère les différents dommages pouvant résulter des risques identifiés</li> <li>- Hiérarchise les risques à partir d'une méthode et des outils d'évaluation</li> <li>- Identifie les déterminants de l'activité à l'origine des risques identifiés</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 4 indicateurs acquis
<b>Proposer et mettre en place des actions de prévention</b>	Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité	Propose au moins une piste d'ordre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- organisationnel</li> <li>- technique</li> <li>- humain (suivant le cas)</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis
	Hiérarchiser les actions de prévention proposées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Applique les Principes Généraux de Prévention</b></li> <li>- Tient compte de critères de choix opérationnels</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Au moins l'indicateur incontournable acquis</b>
	<b>Domaine de compétences 2</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b> <input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b> </div> Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple**

Evaluation du domaine de compétences 3					
Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi					
Construire un accompagnement de la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
	Evaluer les aptitudes physiques et cognitives et l'état psychologique de la personne aidée pour solliciter sa capacité à se mouvoir d'elle-même	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prend en compte les caractéristiques physiques (âge, poids, taille)</li> <li>- <b>Evalue les capacités motrices et le degré d'autonomie de la personne</b></li> <li>- Evalue les risques encourus par la personne aidée et ses propres risques professionnels</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis, dont l'incontournable
	Identifier et intégrer les ressources matérielles palliant la/les capacité(s) abolie(s), assurant le confort de la personne aidée et permettant de ne pas porter  Guider la personne aidée dans la réalisation de mouvements qui lui sont naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifie le choix d'une aide technique ou non en faisant le lien avec les capacités de la personne aidée et son environnement</li> <li>- <b>Mobilise les capacités motrices de la personne aidée</b></li> <li>- <b>Fait réaliser une succession de mouvements élémentaires respectant les déplacements naturels (ou spontanés)</b></li> <li>- Donne les consignes en conséquence</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	Au moins 3 indicateurs acquis, dont les incontournables
<b>Domaine de compétences 3</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b> <span style="margin-left: 150px;"><input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b></span> <span style="margin-left: 150px;"><input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b></span>					
Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple**

<b>Evaluation du domaine de compétences 4</b> <b>Organiser, animer, évaluer et restituer une formation-action APS</b>					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>concevoir et organiser une formation APS en tenant compte du public</b>	Organiser un déroulé pédagogique qui tienne compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit des objectifs pédagogiques.</li> <li>- Définit les situations pédagogiques, dans le respect du référentiel de compétences nécessaires, à l'atteinte des objectifs.</li> <li>- Construit une séquence pédagogique en utilisant différentes méthodes pédagogiques</li> <li>- Construit/choisit différents outils pédagogiques adaptés au contexte professionnel et au groupe en formation</li> <li>- Définit les indicateurs de réussite</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	Au moins les 3 indicateurs incontournables acquis
	Prévoir et assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoit le temps de formation.</li> <li>- Prévoit les conditions matérielles</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
<b>Mettre en œuvre le déroulé pédagogique préparé</b>	Mettre en œuvre une séquence pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise différentes méthodes et techniques d'animation</li> <li>- Utilise les différents outils pédagogiques choisis</li> <li>- Développe un contenu en lien avec les objectifs de la séquence</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	Au moins les 2 indicateurs incontournables acquis
	Utiliser différentes méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise les indicateurs de réussite pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques</li> <li>- Développe des modalités de régulation au sein du groupe</li> <li>- Prend en compte les motivations des apprenants</li> <li>- s'auto évalue</li> </ul>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>  <input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis dont l'incontournable.
<b>Domaine de compétences 4</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b>					
<input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b> <span style="margin-left: 200px;"><input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b></span>					
Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

*Les critères de réussite incontournables sont surlignés : exemple*

## D5 : Fiches d'évaluation certificative du MAC formateur APS ASD

<b>Candidat</b> Nom -Prénom	Domaine de compétences 1	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Encadrement :	Domaine de compétences 2	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Formateur :	Domaine de compétences 3	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Session	Domaine de compétences 4	Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/>
Dates	<b>Validation formateur APS ASD</b>	<b>Acquis <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/></b>
Lieu		

Evaluation du domaine de compétences 2					
Observer et analyser une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>Proposer et mettre en place des actions de prévention</b>	Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité	Propose au moins une piste d'ordre : - organisationnel - technique - humain (suivant le cas)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis
	Hiérarchiser les actions de prévention proposées	- Applique les Principes Généraux de Prévention - Tient compte de critères de choix opérationnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins l'indicateur incontournable acquis
	Réaliser le bilan de la formation-action à la structure pour aider à la prise de décision	- Liste les déterminants en lien avec les situations de travail analysées - Justifie les propositions d'amélioration pour aider à la prise de décision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 2 indicateurs acquis
	<b>Domaine de compétences 2</b>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b>	<input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b>		<input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b>		
Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple**



Evaluation du domaine de compétences 4					
Organiser, animer, évaluer et restituer une formation-action APS					
	OBJECTIFS	INDICATEURS DE REUSSITE	Acquis	Non Acquis	Conditions d'acquisition
<b>concevoir et organiser une formation APS en tenant compte du public</b>	Organiser un déroulé pédagogique qui tient compte du référentiel de compétences, des conditions d'apprentissage d'un adulte en formation et du contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définit des objectifs pédagogiques.</li> <li>- Définit les situations pédagogiques, dans le respect du référentiel de compétences nécessaires, à l'atteinte des objectifs.</li> <li>- Construit une séquence pédagogique en utilisant différentes méthodes pédagogiques</li> <li>- Construit/choisit différents outils pédagogiques adaptés au contexte professionnel et au groupe en formation</li> <li>- Définit les indicateurs de réussite</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins les 3 indicateurs incontournables acquis
	Prévoir et assurer l'organisation pédagogique et logistique de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoit le temps de formation.</li> <li>- Prévoit les conditions matérielles</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Mettre en œuvre le déroulé pédagogique préparé</b>	Mettre en œuvre une séquence pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise différentes méthodes et techniques d'animation</li> <li>- Utilise les différents outils pédagogiques choisis</li> <li>- Développe un contenu en lien avec les objectifs de la séquence</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins les 2 indicateurs incontournables acquis
	Utiliser différentes méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise les indicateurs de réussite pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques</li> <li>- Développe des modalités de régulation au sein du groupe</li> <li>- Prend en compte les motivations des apprenants</li> <li>- s'auto évalue</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au moins 2 indicateurs acquis dont l'incontournable.
<b>Domaine de compétences 4</b>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Avis du formateur - Nom et signature</b>					
<b>Date :</b>		<input type="checkbox"/> <b>Avis défavorable</b>		<input type="checkbox"/> <b>Avis favorable</b>	
Commentaires circonstanciés motivant l'avis :					

Les critères de réussite incontournables sont surlignés : **exemple**

## Annexe E : Matériel pédagogique

### **Matériel pour l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée dans les formations APS ASD**

Lit médicalisé électrique (1 pour 5)  
fauteuil roulant à accoudoirs escamotables (1 pour 5)  
Draps de glisse (tapis de rehaussement)  
Planche de transfert  
Verticalisateur électrique  
Soulève personne  
Disque de pivotement  
Déambulateur

Par ailleurs, dans le **cas particulier** d'une formation à destination d'un public travaillant dans le secteur de la Petite Enfance, il est nécessaire d'utiliser le matériel suivant :

2 mannequins nourrissons (moins de 8 mois) lestés  
2 mannequins enfants (8 mois et plus) lestés  
1 table à langer  
1 tapis de jeu  
1 transat  
1 chaise haute + biberon + assiette et couverts plastique  
1 lit parapluie avec hamac et ouverture sur le côté  
1 poussette

### **Matériel SST dans les formations APS ASD**

Se référer au document de référence SST



## Annexe F : Les différents niveaux de formation dans le secteur de l'aide et du soin à domicile.

Les acteurs du dispositif	Une formation dédiée à chacun	Pré requis	Durée et validité	Les formateurs du dispositif	Les dispensateurs
<b>Le dirigeant</b>	Initier, développer une démarche de prévention et manager la santé et la sécurité de sa structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager dans une démarche globale de prévention</li> <li>- Former au moins un AP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Jour</li> <li>- + 1/2 journée d'accompagnement</li> </ul>	Formateur d'animateur prévention et dirigeant de structure du secteur sanitaire et médico-social	Entités habilitées
<b>L'animateur prévention (AP ASD)</b>	Animateur prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attestation de réussite sur les « compétences de bases en prévention »</li> <li>- Le dirigeant est formé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 jours (2+1)</li> <li>- 1.5 jour de travail d'intersession</li> <li>- ½ journée d'accompagnement</li> </ul> MAC : 2 jours Validité : 36 mois	Formateur d'animateur prévention et dirigeant de structure du secteur sanitaire et médico-social	Entités habilitées
<b>L'intervenant à domicile (APS ASD)</b>	Acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 jours non consécutifs</li> <li>- 4 heures de travail d'intersession</li> </ul> MAC : 1 jour Validité : 24 mois	Formateur APS ASD	Entités habilitées
<b>Le formateur APS ASD</b>	Devenir formateur d'acteur prévention secours dans le secteur de l'aide et du soin à domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un certificat de formateur SST de moins d'un an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 jours non consécutifs</li> <li>- 2 jours de travail d'intersession</li> </ul> MAC : 2 jours Validité : 36 mois	Formateurs de formateurs APS ASD	Entités habilitées
<b>Le formateur d'animateur prévention et de dirigeant de structure du secteur sanitaire et médico-social</b>	Devenir formateur en prévention des risques professionnels pour les animateurs prévention et dirigeants de structure du secteur sanitaire et médico-social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un certificat FO APS ASD</li> <li>Ou</li> <li>FO PRAP 2S</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 jours non consécutifs</li> <li>- 2 jours de travail d'intersession</li> </ul> MAC : 3 jours Validité : 36 mois		INRS
<b>Le formateur de formateur APS ASD</b>	Devenir formateur de formateur d'acteur prévention secours de secteur de l'aide et du soin à domicile	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un certificat FO APS ASD</li> <li>- Un certificat de FO SST de moins d'un an</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 jours non consécutifs</li> <li>- 2 jours de travail d'intersession</li> </ul> MAC : 3 jours Validité : 24 mois		INRS



## **Annexe G : Glossaire**

**ASD** : Aide et soin à domicile

**APS ASD**: Acteur Prévention Secours du secteur de l'aide et du soin à domicile

**AP ASD** : Animateur prévention du secteur de l'aide et du soin à domicile

**MAC** : Formation de maintien et d'actualisation des compétences

**PSPEE** : Principes de sécurité physique et d'économie d'effort

**RPS** : Risques psychosociaux

**TMS** : Troubles musculosquelettiques

**IRP** : Instances représentatives du personnel